



INFO-NÉGO

25 MAI 2017

## Négociations sur le salarial

# Les employeurs n'ont pas en main les outils nécessaires

Notre comité national de négociation a tenu à Québec, les 23 et 24 mai, deux journées de négociation sur les matières à incidences financières avec Urgences-santé.

Urgences-santé nous avait déjà présenté une offre salariale qu'elle prétendait équivalente au règlement du secteur public — [la même que la coalition](#) (CTAQ-CTAE-CETAM-APAR). Nous lui avons donc présenté le véritable règlement du secteur public qui comprend, notamment, un relèvement salarial supplémentaire au 2 avril 2019, somme totalement absente de la présentation des employeurs.

De toute évidence, le gouvernement n'a pas donné les outils nécessaires aux employeurs pour négocier un règlement dans le secteur préhospitalier québécois. On le constate pour Urgences-santé, comme pour les

coopératives et les entreprises! Le comité national de mobilisation planche actuellement sur une réactualisation de la grève pour augmenter la pression.

### Prochaines rencontres

Le 6 juin, notre comité national de négociation rencontrera en conciliation la coalition (CTAQ-CTAE-CETAM-APAR). Les 8 et 9 juin, il rencontrera Urgences-santé. Nous avons également demandé une date de rencontre avec la CSAQ.

### La grève à Montréal

Le syndicat qui représente les paramédics de Montréal et de Laval a mis fin à la grève mardi soir et a émis un nouvel avis de grève mercredi. L'objectif de cette démarche est de renforcer la liste des services essentiels, car, comme on peut le lire ci-dessus, la pression exercée actuellement n'est pas suffisante.

**Suivez les négos dans Facebook :**  
**[facebook.com/prehospitalier/](https://facebook.com/prehospitalier/)**

**Retrouvez tous nos bulletins  
d'information et nos autres publications :**  
**[fsss.qc.ca/membres/prehospitalier/#documents](https://fsss.qc.ca/membres/prehospitalier/#documents)**